

CRISE SANITAIRE

Un numéro vert pour soutenir les chefs d'entreprise



Face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire, le **Ministère de l'Économie et des Finances**, en s'appuyant sur l'action de l'association **APESA** (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) et avec le soutien d'**Harmonie Mutuelle - Groupe VYV**, de **CCI France** et de **CMA France**, annonce la mise en place d'un numéro vert depuis le lundi 27 avril pour apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse.

UN DISPOSITIF D'ÉCOUTE POUR ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS DANS CETTE ÉPREUVE

Les difficultés économiques exceptionnelles auxquelles les entreprises doivent faire face durant la crise du Covid-19 constituent une épreuve brutale pour les dirigeants d'entreprise, qui voient leur carnet de commande se contracter et leur trésorerie se tendre sans certitude quant à l'avenir.

Dans les cas les plus critiques, ces difficultés peuvent plonger des dirigeants d'entreprise dans des situations de détresse qu'ils ne peuvent affronter seuls.

Au-delà des mesures de soutien économique mises en place par le Gouvernement à destination des entreprises, il apparaît indispensable d'apporter une réponse aux chefs d'entreprise fragilisés qui ont besoin d'une écoute dans cette période particulièrement éprouvante.

UNE ÉCOUTE DÉDIÉE 7 JOURS SUR 7

Le numéro vert permet aux chefs d'entreprise en difficulté de bénéficier d'une première écoute et d'un soutien psychologique 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures.

LE NUMÉRO VERT MIS EN PLACE
EST LE : **0 805 65 505 0**

À l'issue d'un appel, pour les cas les plus préoccupants, le chef d'entreprise se verra proposer, s'il le souhaite et dans la plus stricte confidentialité, de bénéficier d'une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue spécialement formé.

Pour les autres cas, si nécessité, une réorientation sera proposée vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

Harmonie Mutuelle – Groupe VYV partenaire d'APESA depuis 2016

APESA permet à tout professionnel (juge, greffier, mandataire, expert-comptable, avocat...) en contact avec un entrepreneur en souffrance, formé et identifié comme sentinelle, de lui venir en aide en lui proposant un soutien psychologique réalisé par un psychologue libéral. Ce dispositif s'adresse au chef d'entreprise et à son conjoint en cas de nécessité.

Harmonie Mutuelle - Groupe VYV, acteur global de santé, a pour vocation d'accompagner ses adhérents tout au long de leur vie. Soutenir APESA, participe à promouvoir ses valeurs fondatrices de solidarité, avec sa vision sociétale, économique et humaine. À ses côtés, RMA (Ressources Mutuelles Assistance), spécialisée dans l'assistance aux personnes, joue un rôle de coordinateur et apporte une réponse adaptée au chef d'entreprise en souffrance psychologique aiguë. En effet, son pôle psycho-social est expert dans l'accompagnement personnalisé à distance.



Pour plus d'informations : www.apesa-france.com
Contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



AVANÇONS collectif

RMA est une union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682.

Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATR28. Siège social : 46 Rue du Moulin, CS 32427, 44124 Vertou Cedex.

APESA France, association déclarée, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 818 865 479. Siège social : 31, rue du Cormier 17100 SAINTES.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016RILLI4UF62.

Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15.